



Fonds régions et ruralité

Rapport annuel d'activités
1^{er} avril 2020 au 31 déc. 2020

Déposé au conseil du 15 septembre 2021 pour adoption

Mise en contexte

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) signée avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en mars 2020, la MRC de Drummond a pour mandat de favoriser le développement local et régional sur son territoire. Elle doit affecter la partie du Fonds qui lui est destinée pour :

- La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de service;
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

Conformément à l'entente, le conseil de la MRC de Drummond est tenu d'adopter, chaque année, des priorités d'intervention.

La MRC souhaite répondre adéquatement à son rôle et à ses responsabilités en s'assurant d'arrimer ses priorités d'intervention avec sa planification stratégique et avec deux politiques de développement associées à son territoire, soit la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie ainsi que la politique de soutien aux entreprises. Ces dernières ont été revues et actualisées par le conseil de la MRC en juin 2020.

Par ailleurs, les engagements antérieurs pris par la MRC de Drummond dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) sont maintenus jusqu'à la conclusion des projets ou selon les instructions que nous recevons à cet effet de la part du Ministère.

Priorité 1 : L'occupation et le développement du territoire

Initier et participer à l'élaboration d'une stratégie de développement durable du territoire avec les municipalités et les partenaires du milieu

Différents objectifs étaient visés par cette priorité.

La MRC travaille à la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), en vigueur depuis le 25 juillet 2017. L'équipe accompagne notamment les municipalités dans leurs exercices de concordance et de conformité au SADR ainsi que dans différents projets d'aménagement du territoire.

Quatre MRC du Centre-du-Québec ont convenu d'élaborer de manière conjointe leurs plans régionaux des milieux humides et hydriques. Cette démarche est réalisée par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec en collaboration avec les MRC. Le projet de plan régional des milieux humides, hydriques et naturels sera adopté au conseil de septembre 2021 et déposé au MELCC (en attente de commentaires et de l'approbation).

La MRC assure l'application du règlement régional sur le contrôle du déboisement par le biais de son inspecteur régional en foresterie. Il renseigne les citoyens et les accompagne dans leurs demandes.

La MRC de Drummond a fait l'acquisition, en juillet 2018, d'une superficie de près de 20 km² de terres dans la Forêt Drummond. La volonté de la MRC est de faire de ce lieu un parc régional. La MRC a procédé à l'embauche d'un coordonnateur en janvier 2020, qui aura comme premier mandat la création du parc régional de la Forêt Drummond ainsi que la réalisation d'un plan directeur pour ce dernier.

Concernant le schéma de couverture incendie, sa révision s'est poursuivie au courant de l'année. Cette dernière devrait être complète et attester par le ministère de la Sécurité publique d'ici la fin de l'automne 2021.

L'entente pour l'entretien de la Route Verte avec Réseau Plein air Drummond (RPAD) est toujours en cours, et ce, selon l'entente signée en 2018, pour une période de cinq ans.

Se positionner comme leader régional dans le développement durable de la zone agricole

Depuis l'adoption du plan de développement de la zone agricole en octobre 2017, la MRC a la chance de compter dans ses rangs une conseillère en développement agricole dont le principal mandat est d'en assurer la mise en œuvre. La MRC a créé un comité afin d'assurer la mise en œuvre du plan et participé à la mise en place de l'Arterre au Centre-du-Québec. Une première version d'un dépliant répertoriant les producteurs qui effectuent de la mise en marché en circuit court a été réalisée en 2018. Ce document est mis à jour chaque année. D'autres projets ont notamment été réalisés, par exemple, des activités à la ferme et des ateliers pour les camps de jour, la mise en place d'un comité en agroenvironnement, le piquetage de certaines bandes riveraines lors de travaux d'entretien de cours d'eau, la conceptualisation d'un circuit agrotouristique, une campagne régionale de promotion des produits centricois, un projet de jardinage collectif, etc.

Bénéficiaire	Projet	Coût du projet	Contribution FRR
MRC de Drummond	Acquisition & gestion Forêt Drummond	142 000 \$	142 000 \$
	Mise en œuvre SADR (ressource)	71 806 \$	34 000 \$
	Schéma incendie (ressource)	76 395 \$	20 000 \$
	Mise en œuvre PDZA (action)	18 165 \$	3 454 \$
	Mise en œuvre PDZA (ressource)	63 000 \$	59 546 \$
	Culture (ressource)	76 484 \$	20 000 \$
	Total		279 000 \$

Priorité 2 : La qualité des services de la MRC

Développer des services de haute qualité en fonction des besoins et des particularités de chacune des municipalités

L'équipe de la MRC a poursuivi son optimisation des services offerts aux municipalités, afin de mieux répondre à leurs attentes et à leurs besoins, plus particulièrement pour les services suivants : service d'évaluation foncière; service des communications; effectifs en ressources humaines. Cette année, des améliorations locatives ont été apportées aux bureaux de la MRC afin de maximiser les services offerts.

Priorité 3 : La promotion et le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

Déléguer à la SDED les responsabilités liées à la promotion et au soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

La MRC de Drummond a délégué, par le biais de l'entente précitée, la responsabilité du développement économique sur le territoire à la *Société de développement économique de Drummondville (SDED)*. Cet organisme, reconnu dans le milieu depuis plus de 30 ans, était déjà maître d'œuvre dans ce domaine. La SDED offre donc un soutien aux 18 municipalités du territoire souhaitant avoir recours à ses services pour le développement économique de leur milieu. L'organisme est également mandaté pour gérer les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Drummond, tels que le Fonds local d'investissement (FLI), le Fonds local de Solidarité (FLS), ainsi que le programme Accès entreprise Québec.

Bénéficiaire	Projet	Coût du projet	Contribution FRR
SDED	FJP démarrage	24 500 \$	4 982 \$
SDED	FJP démarrage	5 500 \$	1 118 \$
SDED	Séances d'informations 2019-2020	2 000 \$	407 \$
SDED	Suivi des entreprises de l'incubateur	30 000 \$	6 100 \$
SDED	Recrutement de main-d'œuvre	600 000 \$	122 000 \$
SDED	Cellule de mentorat 2019-2020	30 000 \$	6 100 \$
SDED	Rencontre d'entrepreneurs	60 000 \$	12 200 \$
SDED	Symbiose industrielle	60 000 \$	12 200 \$
SDED	Présentation à des partenaires	160 \$	33 \$
SDED	Gestion des fonds FLI, FJP et FLS	10 000 \$	2 033 \$
SDED	Gestion du PAUPME	280 000 \$	56 934 \$

SDED	Gestion mesure STA	10 000 \$	2 033 \$
SDED	Gestion des fonds mentorat	4 000 \$	813 \$
SDED	Analyse des demandes d'investissement	8 000 \$	1 627 \$
SDED	Élaboration de plan d'affaires	60 000 \$	12 200 \$
Total			240 780 \$

Priorité 4 : Le soutien aux projets structurants

Poursuivre la mobilisation de la communauté de la MRC avec les outils en place (Fonds de la ruralité, Fonds culturel, etc.)

La MRC de Drummond, par le biais du fonds d'aide et de soutien aux organismes (FASO), peut soutenir des organismes du milieu ayant des projets favorisant la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines sociaux, culturels, économiques et environnementaux. Le comité d'analyse et de financement est responsable de la gestion de ce fonds et du respect de la politique associée.

Bénéficiaire	Projet	Contribution FRR
Tablée Populaire (FASO)	Aide financière P'tites boîtes à lunch	8 000 \$
Association des personnes handicapées (FASO)	Création et développement d'une communauté virtuelle d'apprentissage	8 000 \$
Centre Berthe Rousseau (FASO)	Embauche d'un travailleur en santé mentale	4 000 \$
Carrefour jeunesse-emploi Drummond (FASO)	Favoriser la migration, l'établissement et le maintien des jeunes en région	4 000 \$

Ass. des proches de personne atteinte de maladies mentales Drummond (FASO)	Création d'une trousse de sensibilisation auprès des employeurs	8 000 \$
Loisir Sport Centre-du-Québec (FASO)	Sensibilisation sur l'éducation des piétons et autres utilisateurs de la route	8 000 \$
Fondation Ste-Croix/Hériot (FASO)	Revitalisation du Centre d'hébergement Frédérik-Georges-Hériot	7 124 \$
Mouvements Essarts	Fonctionnement et gestion	5 000 \$
Maison de la Culture de L'Avenir	Fonctionnement et gestion	5 000 \$
Société d'histoire Drummond	Fonctionnement et gestion	10 000 \$
Musée National de la Photographie	Fonctionnement et gestion	10 000 \$
Coop de solidarité artistique	Fonctionnement et gestion	10 000 \$
	Total	87 124 \$

Priorité 5 : Le développement local et régional : établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles

De concert avec la Table des MRC du Centre-du-Québec, convenir d'une stratégie de développement régional avec les cinq MRC du Centre-du-Québec.

À la suite de l'adoption en 2015-2016, d'une stratégie transitoire basée sur l'analyse du rôle et des actions de l'ensemble des partenaires autrefois soutenues par la Conférence régionale des élus Centre-du-Québec (CRÉCQ), la Table des MRC et les cinq MRC du Centre-du-Québec, fortes de l'appui des élus de la région, ont procédé en 2017, à une planification stratégique afin de convenir d'une vision renouvelée de la région Centre-du-Québec. En parallèle, ils ont

procédé à l'adoption des six priorités régionales du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), en collaboration avec la direction régionale du MAMH. La MRC de Drummond a été nommée porteur du projet sur la notoriété de la région qui constitue la priorité 6, soit de développer la notoriété de la région Centre-du-Québec.

Une entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire du Centre-du-Québec a été signée durant l'été 2018 entre les cinq MRC, le MAPAQ, le MAMH et l'UPA Centre-du-Québec. Cette entente a pour but de mettre en commun l'expertise et les ressources afin de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Bénéficiaire	Projet	Contribution FRR
UPA	Bande riveraines 2019	6 436,74 \$
UPA	Bande riveraines 2020	6 436,74 \$
UPA	Agri intégration 2019-20	1 287,35 \$
UPA	Agri intégration 2020-21	643,67 \$
MRC de Drummond	Gouvernance régionale	5 000,00 \$
Total		19 804,50 \$

Priorité 6 : Soutien au développement rural

Poursuivre l'accompagnement offert aux milieux ruraux dans les projets structurants pour leur développement

La MRC offre un accompagnement ponctuel aux municipalités et organismes afin de les appuyer dans la réalisation de projets structurants pour leur milieu. Par le biais du Fonds de la ruralité, plusieurs projets se voient accorder une aide financière pour leur réalisation. Un accompagnement des promoteurs fait également partie de l'offre de service de la MRC.

Voici la liste des projets acceptés durant la période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020 :

Bénéficiaire	Projet	Coût du projet	Contribution FRR
Municipalité de Saint-Eugène	Revitalisation du terrain des loisirs	50 682 \$	24 262 \$
Réseau Plein Air Drummond	Sécurisation des traverses de la Route Verte dans la Forêt Drummond	85 563 \$	16 535 \$
Municipalité de Saint-Majorique	Aménagement d'une piste cyclable et piétonnière	19 702 \$	8 395 \$
Municipalité N.D. du Bon-Conseil village	Station d'exercice urbaine et sécuriser aires de jeux	54 025 \$	24 262 \$
Municipalité St-Bonaventure	Ameublement pour aménagement de la bibliothèque	497 700 \$	24 262 \$
Club de l'âge d'or St-Guillaume ** 1/2 vers.**	Modification du terrain de croquet en terrain de pétanque et son éclairage 1/2	19 056 \$	9 247 \$
Loisirs OTJ St-Lucien	Mise en place d'un minigym	5 000 \$	2 426 \$
Municipalité de Ste-Brigitte-des-Saults	Nouvelle patinoire extérieure	81 253 \$	24 262 \$
Municipalité de St-Félix-de-Kingsey	Amélioration éclairage du terrain de balle	47 560 \$	23 075 \$
Centre récréatif St-Guillaume	Amélioration du terrain de balle	42 682 \$	20 710 \$
Centre récréatif St-Guillaume	Réaménagement du terrain de volleyball	25 972 \$	12 602 \$
Maison de la Culture de L'Avenir	Plan de relance de la Maison de la Culture	22 100 \$	10 724 \$
Municipalité de Wickham	Améliorations locative salle municipale	57 878 \$	24 262 \$
Municipalité St-Cyrille-de-Wendover	Aménagement d'un parc de voisinage	47 576 \$	23 085 \$
Maison Francine Leroux	Maison Francine Leroux	1 138 000 \$	24 262 \$
Municipalité St-Cyrille-de-Wendover	Équipements sportifs et zone de sociabilisation	28 838 \$	13 993 \$

Municipalité St-Germain-de-Grantham	Sentier boisé illuminé	85 000 \$	24 262 \$
Parc Aventure Drummond	Bulles igloo	45 294 \$	22 284 \$
Société de généalogie de Drummondville	Nos cimetières vivants	8 429 \$	4 090 \$
MRC de Drummond	Accompagnement des organismes (ressource agente rurale)	60 000 \$	28 000 \$
Total			365 000 \$

Répartition du Fonds régions et ruralité du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020

À la suite de la lecture des priorités d'intervention de la MRC de Drummond pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020 ainsi que des réalisations en découlant, voici donc le portrait global de la répartition de l'enveloppe du FRR :

Bilan financier

Du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020

Revenus

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	947 656 \$
Revenus non versés à recevoir	510 276 \$
Total des revenus	1 457 932 \$

Dépenses

Sommes versées projets finalisés	659 570.50 \$
Sommes engagées, mais non versées	798 361.50 \$
Total des dépenses	1 457 932 \$

N.B. Au total, 4 priorités n'ont pas été utilisées. Elles n'apparaissent pas au rapport annuel d'activités pour cette raison.